

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 44/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Date d'affichage : 16 avril 2026  
Date de convocation : 16 avril 2026

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de ROUSSET, dûment convoqué le 23 mars 2026, conformément aux articles L.2121-7, L2121-10 et L2121-12 du code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGNON- Maire

Etaient présents : Philippe PIGNON, Anne GOURNAY, Jean SAFFRÉ, Violette PELLEGRINO, Baptiste FAVALESSA, Martine FLAK, Michel TARDIEU, Jean-Pierre WALTER, Laurie PRÉPOIGNOT, Norbert BERNARD, Pascale COHENDET, Gérard EYMARD, Céline ISSOIRE, Gilbert ESPOTO, Samir BOUAGALA, Éric DISDIER, Raphaëlle LA MANNA, Jérémy MARCELINO, Jeanne GAISON, Max NESTOLAT, Magali HERVÉ, Christine CANAL JOUVIN, Olivier BOYLAUD, Jeanine DURAND, Frédérique REFFET, Philippe MILLE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sandra ARMANDI à Martine FLAK, Sabine SMEDING-TOURAILLE à Jean SAFFRÉ, Laurence HOBEL-MOIRAND à Jeanne GAISON

Etaient absents et excusés :

Secrétaire de séance : Jeanne GAISON

**Séjours de vacances été 2026 : participation aux frais des jeunes Roussetains**

Considérant que par délibération n°18/25 en date 21 février 2025 le conseil municipal a adopté la décision de principe de soutien financier des familles de jeunes Roussetains qui souhaitent participer aux séjours organisés par la Commune,  
Considérant que différents séjours vont se dérouler pendant les vacances des mois de juillet et août 2026.

Il convient, conformément à la délibération précitée, de prendre en charge financièrement une partie des séjours, telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Monsieur le Maire précise que le montant total de ces aides, versé directement aux organismes, s'élève à la somme de 36 926 euros



LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
- Après en avoir délibéré conformément à la loi,
- Décide de prendre en charge une partie des frais de séjours organisés pendant les vacances d'été 2026 pour les jeunes roussetains,
- Indique que le montant de ces aides, qui sera versé directement aux organismes tel que mentionné dans le tableau ci-annexé, représente la somme totale de **36 926 euros**.
- Précise que les crédits sont prévus au budget communal, exercice 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE des membres présents et des représentés.

Le secrétaire de Séance

Jeanne GAISON



Le Maire

Philippe PIGNON



cout du séjours	Nombre de participants par tranche						TOTAL ENFANTS PARTANTS	dates	organisme
	F ville 75% famille 25%	E ville 65% famille 35%	D ville 55% famille 45%	C ville 45% famille 55%	B ville 35% famille 65%	A ville 25% famille 75%			
camps des aventuriers	0	1	0	0	2	2	5	du 12 au 18 juillet 2026	temps jeune
BEAUVAIL	1	1	1	1	0	2	6	du 8 au 16 juillet 2026	temps jeune
parcs en folles	4	6	4	0	2	2	18	du 3 au 12 aout 2026	mondial junior
Londres	1	2	4	0	2	6	15	du 8 au 14 juillet 2026	temps jeune
corse	0	4	6	2	0	0	12	du 17 au 26 aout 2026	mondial junior
embrun	0	0	0	1	0	1	2	du 19 au 25 juillet 2026	UCPA
les orres	0	0	0	0	0	1	1	du 26 juillet au 8 aout 2026	UCPA
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>59</b>		
<b>PARTICIPATION FAMILLE PAR ENFANT / TRANCHE</b>									
camps des aventuriers	184,5	258,3	332,1	405,9	479,7	553,5			
BEAUVAIL	316,5	443,1	569,7	696,3	822,9	949,5			
parcs en folles	323,75	453,25	582,75	712,25	841,75	971,25			
Londres	349	488,6	628,2	767,8	907,4	1047			
corse	313,75	439,25	564,75	690,25	815,75	941,25			
embrun	213,25	298,55	383,85	469,15	554,45	639,75			
les orres	335,5	469,7	603,9	738,1	872,3	1006,5			
<b>PARTICIPATION VILLE PAR ENFANT / TRANCHE</b>									
camps des aventuriers	553,5	479,7	405,9	332,1	258,3	184,5	1365,3		
BEAUVAIL	949,5	822,9	696,3	569,7	443,1	316,5	3671,4		
parcs en folles	971,25	841,75	712,25	582,75	453,25	323,75	13338,5		
Londres	1047	907,4	767,8	628,2	488,6	349	9004,2		
corse	941,25	815,75	690,25	564,75	439,25	313,75	8534		
embrun	639,75	554,45	469,15	383,85	298,55	213,25	597,1		
les orres	1006,5	872,3	738,1	603,9	469,7	335,5	335,5		
<b>TOTAL /TRANCHE</b>	<b>6108,75</b>	<b>5294,25</b>	<b>4479,75</b>	<b>3665,25</b>	<b>2850,75</b>	<b>2036,25</b>	<b>36846</b>		
							<b>ADHESION MONDIAL JUNIOR</b>	<b>80</b>	
							<b>TOTAL DEPENSE VILLE</b>	<b>36926</b>	

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 013-211300876-20260423-44\_2026-DE

---